



# CRAtb : actualités régionales et nationales

9<sup>ème</sup> journée régionale des antibio-référents

23 janvier 2025

Hélène Cormier - Willy Boutfol



FANTASIO  
FÉDÉRÉS CONTRE L'ANTIBIORÉSISTANCE

Fédérés contre l'antibiorésistance en ambulatoire et  
soutien en infectiologie

# FANTASIO

C'EST...



(\*) Fédère les centres FANTASIO (Résistance en Ambulatoire et Sensibilisés à l'Infectiologie)

- Iatrogénie
- Déprescription / Eco prescription
- Usagers
- Pertinence des pratiques
- ...

1

Formation pluri professionnelle

*Angine, infections respiratoires, vaccination pneumocoque, allergie pénicilline, plaies chroniques*

2

Axes de travail

Allergie pénicilline

Protocole prise en charge cystites à répétition

Action usagers

Protocole plaie et cicatrisation

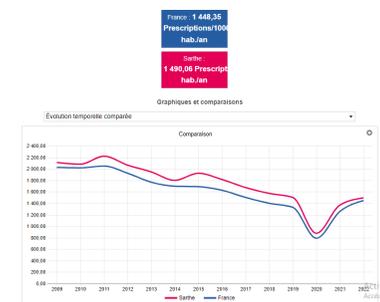


3

Formations n°2 Mono professionnelles

Point annuel

Suivi indicateurs





**– CHARTE DE LUTTE CONTRE L'ANTIBIORÉSISTANCE –**  
**– Pays de la Loire –**

Professionnels de Santé engagés via le programme FANTASIO



**Nos engagements**

- ❖ **Formation et actualisation des connaissances**
  - Formations (au moins annuelles), échanges de bonnes pratiques
  - Discussions concernant les besoins particuliers des territoires
  - Retours et adaptations du programme FANTASIO
- ❖ **Diffusion d'outils sur le Bon Usage des Antibiotiques**
  - Promotion et relais d'outils facilitant le bon usage des antibiotiques et la prévention des infections pour les professionnels de santé
  - Évaluation et adaptation de ces outils
  - Communications et affichages de supports patients
- ❖ **Coopération territoriale avec l'EMA ... et le CRA**
  - Télé-expertise d'infectiologie du CHU d'Angers
  - Initiatives territoriales : réalisation de protocoles communs
  - Bulletin local de consommation des antibiotiques

**Date :**  
 Durée du partenariat : 3 ans

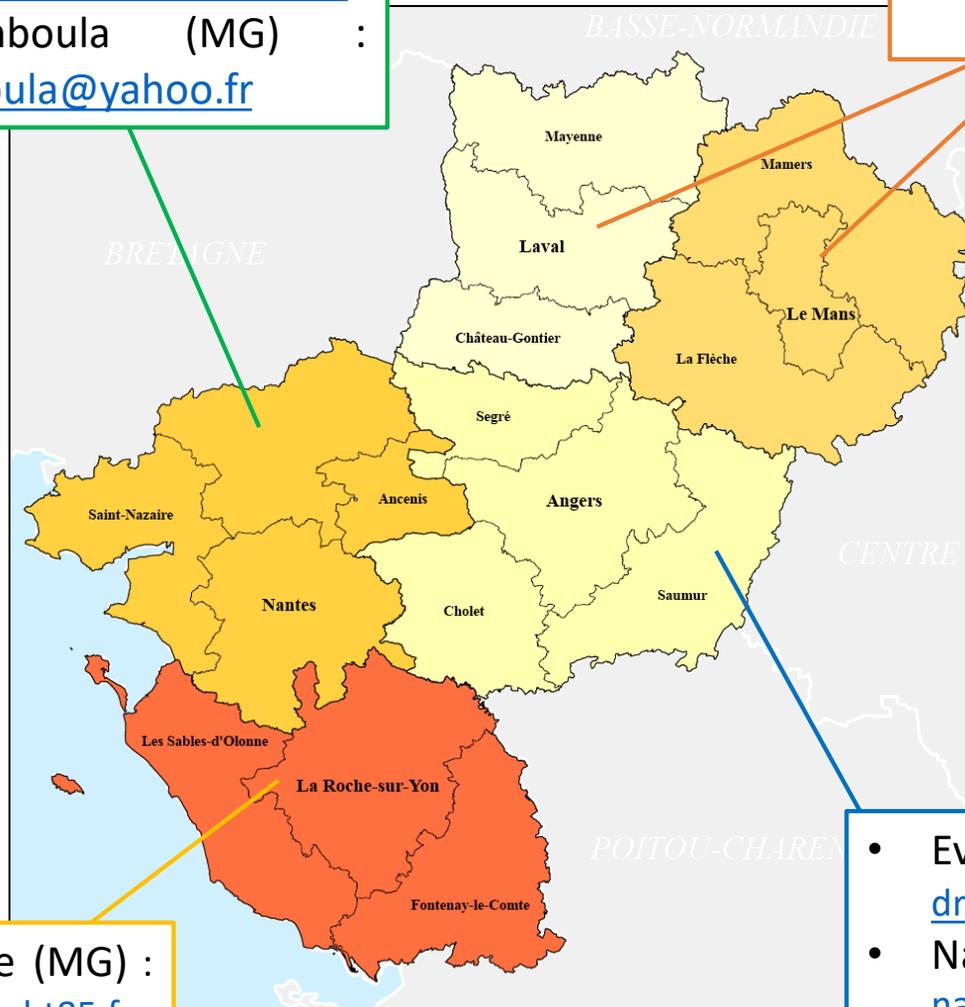
Signature du partenaire

Catégorie	Indicateur	à noter - définition	Unité	Source	Echelle	Date	Objectif	
Consommation pop générale	nombre total de prescriptions	tout âge	nb de prescriptions / 1000 hab / an	Géodes	EPCI	année 2022	< 650 stratégie nationale	
		tout âge	DDJ / 1000 hab / jour	Géodes	EPCI	année 2022	< 18,3 moyenne européenne ECDC 2023	
	parmi la population ayant reçu un ATB, proportion ayant reçu <u>au moins une fois</u> augmentin ou FQ ou C3G	il s'agit des patients ayant eu <u>au moins 1 fois</u> un de ces 3 ATB, parmi ceux ayant eu un ATB (si ATB donné plusieurs fois --> compté une seule fois)	pop > 16 ans	%	Rezonecpts	CPTS	juillet 2023-juin 2024	< 32% (optimal) < 52% (intermédiaire) ameli
	parmi la population ayant reçu un ATB, proportion de prescriptions correspondant à augmentin ou FQ ou C3G	pop > 16 ans cette fois on prend l'ensemble des prescriptions ces 3 ATB	%					
	Proxy indicateur amox / augmentin	pop < 65 ans	ratio	DREES	dpt	année 2023	> 3 panel experts	
	Proxy indicateur variation saisonnière	tout âge	%	DREES	dpt	année 2023	< 20% panel experts	
Consommation enfants	Proxy indicateur prescriptions de pristinamycine et macrolides parmi l'ensemble des prescriptions antibiotiques	tout âge	%	DREES	dpt	année 2023	< 5% (optimal) < 10% (intermédiaire) panel experts	
	nombre total de prescriptions chez les < 5 ans		nb de prescriptions / 1000 hab / an	Géodes	EPCI	année 2022		
	nombre de prescriptions de pénicilline chez les < 5 ans	correspond à l'ATC J01CA	nb de prescriptions / 1000 hab / an	Géodes	EPCI	année 2022		
	nombre de prescriptions de C2G + C3G chez les < 5 ans	correspond à l'ATC J01DC + J01DD	nb de prescriptions / 1000 hab / an	Géodes	EPCI	année 2022		
	Part des < 4 ans traités par des	il s'agit des patients ayant eu au moins 1 fois une C2G ou C3G parmi ceux					< 11% (optimal)	

# Référents FANTASIOO

- Jeanne Brochon (pédiatre) : [jeanne.brochon@chu-nantes.fr](mailto:jeanne.brochon@chu-nantes.fr)
- Elodie Imboula (MG) : [elodie\\_imboula@yahoo.fr](mailto:elodie_imboula@yahoo.fr)

- Willy Boutfol (MG) : [willy.boutfol@outlook.fr](mailto:willy.boutfol@outlook.fr)



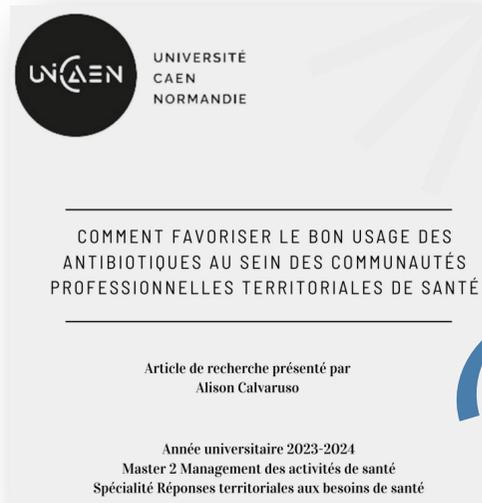
- Cyril Leconte (MG) : [cyril.leconte@ght85.fr](mailto:cyril.leconte@ght85.fr)

- Eve Goldberg (MG) : [dr.e.goldberg@hotmail.com](mailto:dr.e.goldberg@hotmail.com)
- Nadia Le Quilliec (IDE) : [nalequilliec@chu-angers.fr](mailto:nalequilliec@chu-angers.fr)

# Quelle place en tant qu'antibioréférént ?

- Recrutement si connaissances de professionnels libéraux susceptibles d'être intéressés
- Participation à la formation et/ou à l'accompagnement, en lien avec l'EMA
- Lien ville-hôpital
  - organisation du circuit fidaxo pour les ICD ou du circuit sondes urinaires
  - gestion des antibiothérapies complexes à domicile
  - Désétiqueter les « allergiques » à la pénicilline

# Au national (PRIMO)



# Boîte à outils MSP / CPTS

Obj général = Faciliter et développer des actions régionales sur les volets PCI et BUA en ESMS et en ville

1

## Développer une Boîte à outils

- **Recenser** les outils PCI/BUA adaptables aux soins de ville (com, formation, ...)
- Créer un **catalogue** « boîte à outils » pour les CRA**t**b
- **Actualiser** cette BOA et la **valoriser**

**ANTIBIOCLIC**  
Antibiothérapie rationnelle en soins primaires

2

## Faciliter le relai en région avec les CRA**t**b

- Mettre à disposition des **indicateurs** de résistance et de consommation ATB par GHT, EPCI et CPTS
- Développer des **méthodes de production d'autres indicateurs** (TROD, BU...)
- Déployer une **méthodologie d'accompagnement** des CPTS et MSP

3

## Favoriser le partenariat avec les structures d'exercice coordonné

- Adapter la **communication** sur les actions de PCI/BUA auprès des CPTS et MSP
- Développer des **outils stratégiques** à décliner en région
- **Evaluer l'efficacité** des actions mises en place au niveau local



# Antib'EHPAD

Programme de BUA dans les suspicions d'infections  
urinaires en EHPAD



65  
réponses au questionnaire



159 EHPAD participent au programme  
soit 27% des EHPAD de la région



1 répondant sur 2 déclare avoir  
stoppé les BU sur son établissement



Outils du programme  
les plus utilisés  
(par 78% des répondants)

affiches

Sous main et mémo



28% des répondants ont formé leur équipe.  
En prenant en compte l'appui du CRA**T**b c'est plus de 360 soignants  
formés en 1 an



2/3 n'utilisent pas le profil établissement ou ne l'ont pas reçu

Le CRA**T**b est disponible pour  
vous accompagner sur le  
terrain (formation...)

Difficultés

Manque de temps  
Manque de soutien  
Turn over des équipes  
Echange avec les médecins  
traitants

Intéressé ?

Rejoignez le programme  
Antib'EHPAD !

[Sonia.thibaut@chu-nantes.fr](mailto:Sonia.thibaut@chu-nantes.fr)

Points positifs

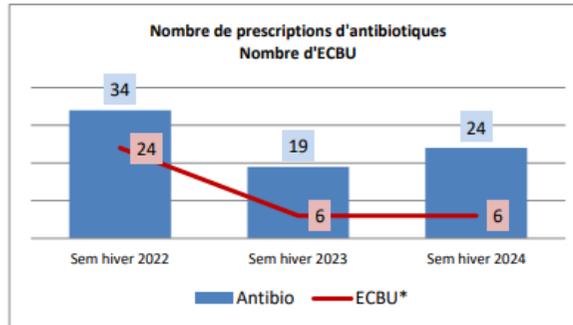
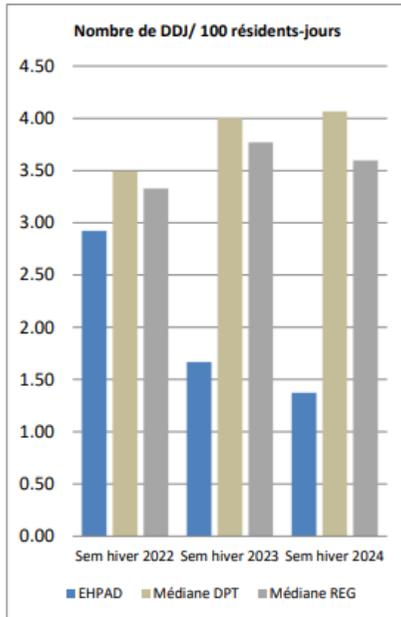
Réduction des ECBU systématiques  
devant des signes aspécifiques  
Meilleure hydratation des résidents  
Intérêt des soignants pour cette  
thématique

- Simplifier
- Poursuivre l'accompagnement de terrain
- Resserrer les liens avec les RTH
- Enquête auprès des EHPAD où il s'est vraisemblablement « passé quelque chose »

# Antib'EHPAD

## Semestre d'hiver (octobre à mars)

### Consommation totale d'antibiotiques et prescriptions d'ECBU

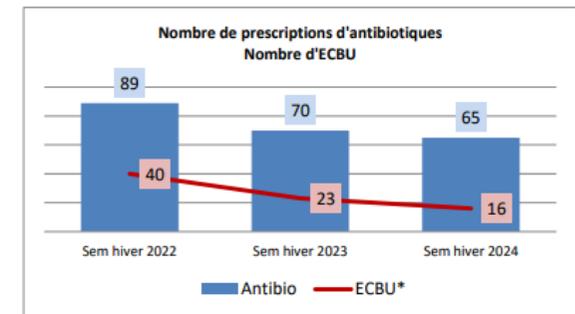
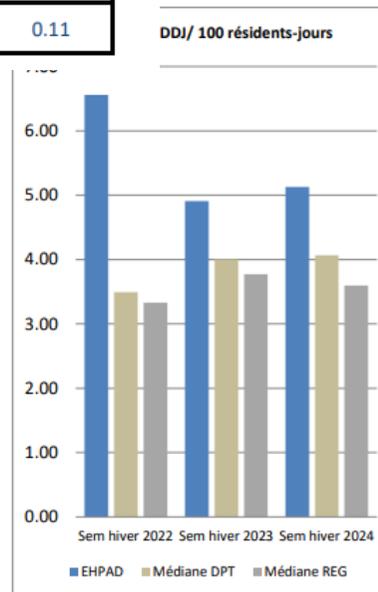


\* Lorsque l'EHPAD est en tarification globale, il n'est pas possible de connaître la totalité des ECBU réalisés. Son résultat n'est donc pas restitué dans les graphiques (fixé à 0).

Nombre d'ECBU pour 100 résidents-jours	Sem hiver 2022	Sem hiver 2023	Sem hiver 2024
EHPAD	0.21	0.05	0.04
Médiane DPT	0.12	0.13	0.12
Médiane REG	0.11	0.11	0.11

## Semestre d'hiver (octobre à mars)

### Consommation totale d'antibiotiques et prescriptions d'ECBU



\* Lorsque l'EHPAD est en tarification globale, il n'est pas possible de connaître la totalité des ECBU réalisés. Son résultat n'est donc pas restitué dans les graphiques (fixé à 0).

Nombre d'ECBU pour 100 résidents-jours	Sem hiver 2022	Sem hiver 2023	Sem hiver 2024
EHPAD	0.25	0.14	0.10
Médiane DPT	0.12	0.13	0.12
Médiane REG	0.11	0.11	0.11

# Antib'EHPAD : Nouveaux outils

- Vaccination prevenar
- Raccourcissement durée d'antibio dans les IRA
- Témoignage leader



### Réévaluation par l'infirmier.e de l'antibiothérapie dans les infections respiratoires basses

Une infection des voies respiratoires basses a été diagnostiquée chez un résident et une antibiothérapie a été instaurée.

Des études ont montré que la durée d'antibiothérapie pouvait être raccourcie si certains critères étaient réunis (\*).

Cette fiche de réévaluation vous permet de définir la durée de traitement nécessaire, en accord avec le médecin traitant du résident.

**Identité du résident**

Quand réévaluer ?  
A la fin du 3<sup>ème</sup> jour d'antibiothérapie *Soit le.....*

Quels critères réévaluer ?

- Température < 37,8°C depuis 2 jours
- Pression artérielle systolique ≥ 90mmHg
- Fréquence cardiaque ≤ 100/min
- Fréquence respiratoire ≤ 24/min
- SaO2 ≥ 90% en air ambiant

**5 critères sur 5** → Informer le médecin traitant  
**Arrêt des antibiotiques à la fin du 5<sup>ème</sup> jour de traitement**  
*Soit le.....*

**Au moins 1 critère absent** → Informer le médecin traitant +/- réévaluation clinique  
**Arrêt des antibiotiques à la fin du 7<sup>ème</sup> jour de traitement**  
*Soit le.....*

(\*) SPRL/GSPH. Durée de traitement des pneumonies aiguës communautaires (PAC) prises en charge en ville. Nov 2022  
Wintberger C. et al. Proposal for shorter antibiotic therapies. Med. Mal. Infect. 2022; 47: 10-142  
Dinh A. et al. Discontinuing β-lactam treatment after 3 days for patients with community-acquired pneumonia in non-critical care wards (PTC): a double-blind, randomised, placebo-controlled, non-inferiority trial. Lancet 2021; 397: 1195-203

### ANTIB'EHPAD Vaccination contre le pneumocoque, pensons aux résidents !

Largement connue et appliquée chez les nourrissons, la vaccination anti pneumocoque est moins utilisée chez les adultes. Pourtant, la majorité des personnes âgées peuvent être vaccinées et limiter le risque d'infections causées par le pneumocoque : pneumonies (jusqu'à 30% de mortalité), méningites, septicémies...

**Moins de 5% des patients éligibles sont réellement vaccinés en France**, principalement en raison d'une méconnaissance des indications.

La commercialisation du Prevenar 20<sup>®</sup> est l'occasion de mettre en lumière cette vaccination oubliée

**Pour qui ?**  
La grande majorité des résidents sont concernés !

- Immunodépression : cancer sous chimiothérapie, maladie chronique sous immunosuppresseur, VIH, transplantation...
- Insuffisance d'organe : cardiaque, respiratoire, hépatique, rénale
- Diabète sous traitement médicamenteux

La liste complète des personnes éligibles est à retrouver [ici](#).

**Comment ?**  
Une seule injection de Prevenar 20<sup>®</sup>  
La nécessité d'une revaccination avec une dose ultérieure de Prevenar 20<sup>®</sup> n'est pas établie à ce jour

Pour les patients antérieurement vaccinés contre le pneumocoque

- Ayant reçu un Prevenar 13<sup>®</sup> **ET** un Pneumovax<sup>®</sup> : une injection de Prevenar 20<sup>®</sup> 5 ans après la dernière injection
- Ayant reçu un Prevenar 13<sup>®</sup> **OU** un Pneumovax<sup>®</sup> : une injection de Prevenar 20<sup>®</sup> au moins 1 an après la dernière injection

**Quand ?**  
Dès qu'on y pense !

- Systématiquement à l'entrée en EHPAD
- Lorsque le résident revient d'une hospitalisation ou a présenté un événement aigu
- Lors du diagnostic d'une pathologie chronique (diabète, insuffisance rénale...) ou d'une pathologie en ALD
- Lors des campagnes vaccinales hivernales contre la grippe et la COVID19 (il est possible de réaliser les 3 vaccins le même jour si besoin)

**Par qui ?**  
Infirmière, médecin ou pharmacien

Pour plus d'information technique sur la vaccination, consultez le site vaccination info service  
A noter que les vaccins conjugués (dont le Prevenar 20<sup>®</sup>) sont efficaces sur le portage oro pharyngé du pneumocoque et peuvent induire une immunité de groupe en cas de couverture vaccinale élevée.

Sources :  
Stratégie de vaccination contre les infections à pneumocoque Place du vaccin pneumococcique polysaccharidique conjugué (20-valent, adjuvité) chez l'adulte - HAS, juillet 2023  
Calendrier vaccinal 2024 - [https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/calendrier\\_vaccinal\\_2024.pdf](https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/calendrier_vaccinal_2024.pdf)

Et à venir :

- Gestion SU
- impact médico économique
- Impact écologique



# Au national (PRIMO)

---

## **Décliner Antib'EHPAD sur l'ensemble des régions**

- En conservant le principe du programme
- Dont les CRATb / Cpias / (autres ?) pourraient s'emparer facilement
- En le faisant évoluer en le confrontant aux RETEX d'autres régions

### **Notamment :**

- Autres thèmes que IU ?
- Autres ESMS que EHPAD ?



# Outils : rétrospective 2024 Et projections 2025

# Outils : lettres d'actualité

## MG et pharmaciens

Accueil Antibiothérapie CAT Pathologie Infectieuse Vaccination (Hors Voyage) Voyage Santé Sexuelle Hygiène EHPAD Les Outils

**CRATB88**  
MEDICAL PAYS DE LA LOIRE

FORMATION ET RESSOURCES NUMÉROS UTILES INFORMATION COVID-19 CONSOMMATION ATB ET RÉSISTANCES VOTRE PANIER

### Actualités

D PUBLIC      FORMATION À VENIR : JATB REF 2025      CLARI

**PROGRAMME**  
**9<sup>ème</sup> JOURNÉE RÉGIONALE DES ANTIORÉFÉRENTS**  
Le jeudi 19 janvier 2025 à 14h-17h - En partenariat avec le Centre de Médecine Interne (CMU) et le Centre de Médecine Infectieuse (CMI) de la CHU de Nantes.

- 14h00 - 14h15 : Accueil et inscription des participants
- 14h15 - 14h30 : 1<sup>er</sup> tour de table d'ouverture
- 14h30 - 14h45 : 1<sup>er</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 14h45 - 15h00 : 2<sup>ème</sup> tour de table
- 15h00 - 15h15 : 1<sup>er</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 15h15 - 15h30 : 2<sup>ème</sup> tour de table
- 15h30 - 15h45 : 2<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 15h45 - 16h00 : 3<sup>ème</sup> tour de table
- 16h00 - 16h15 : 3<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 16h15 - 16h30 : 4<sup>ème</sup> tour de table
- 16h30 - 16h45 : 4<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 16h45 - 17h00 : 5<sup>ème</sup> tour de table
- 17h00 - 17h15 : 5<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 17h15 - 17h30 : 6<sup>ème</sup> tour de table
- 17h30 - 17h45 : 6<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 17h45 - 18h00 : 7<sup>ème</sup> tour de table
- 18h00 - 18h15 : 7<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 18h15 - 18h30 : 8<sup>ème</sup> tour de table
- 18h30 - 18h45 : 8<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 18h45 - 19h00 : 9<sup>ème</sup> tour de table
- 19h00 - 19h15 : 9<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 19h15 - 19h30 : 10<sup>ème</sup> tour de table
- 19h30 - 19h45 : 10<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 19h45 - 20h00 : 11<sup>ème</sup> tour de table
- 20h00 - 20h15 : 11<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 20h15 - 20h30 : 12<sup>ème</sup> tour de table
- 20h30 - 20h45 : 12<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 20h45 - 21h00 : 13<sup>ème</sup> tour de table
- 21h00 - 21h15 : 13<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 21h15 - 21h30 : 14<sup>ème</sup> tour de table
- 21h30 - 21h45 : 14<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 21h45 - 22h00 : 15<sup>ème</sup> tour de table
- 22h00 - 22h15 : 15<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 22h15 - 22h30 : 16<sup>ème</sup> tour de table
- 22h30 - 22h45 : 16<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 22h45 - 23h00 : 17<sup>ème</sup> tour de table
- 23h00 - 23h15 : 17<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 23h15 - 23h30 : 18<sup>ème</sup> tour de table
- 23h30 - 23h45 : 18<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 23h45 - 00h00 : 19<sup>ème</sup> tour de table
- 00h00 - 00h15 : 19<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 00h15 - 00h30 : 20<sup>ème</sup> tour de table
- 00h30 - 00h45 : 20<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 00h45 - 01h00 : 21<sup>ème</sup> tour de table
- 01h00 - 01h15 : 21<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 01h15 - 01h30 : 22<sup>ème</sup> tour de table
- 01h30 - 01h45 : 22<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 01h45 - 02h00 : 23<sup>ème</sup> tour de table
- 02h00 - 02h15 : 23<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 02h15 - 02h30 : 24<sup>ème</sup> tour de table
- 02h30 - 02h45 : 24<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 02h45 - 03h00 : 25<sup>ème</sup> tour de table
- 03h00 - 03h15 : 25<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 03h15 - 03h30 : 26<sup>ème</sup> tour de table
- 03h30 - 03h45 : 26<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 03h45 - 04h00 : 27<sup>ème</sup> tour de table
- 04h00 - 04h15 : 27<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 04h15 - 04h30 : 28<sup>ème</sup> tour de table
- 04h30 - 04h45 : 28<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 04h45 - 05h00 : 29<sup>ème</sup> tour de table
- 05h00 - 05h15 : 29<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 05h15 - 05h30 : 30<sup>ème</sup> tour de table
- 05h30 - 05h45 : 30<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 05h45 - 06h00 : 31<sup>ème</sup> tour de table
- 06h00 - 06h15 : 31<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 06h15 - 06h30 : 32<sup>ème</sup> tour de table
- 06h30 - 06h45 : 32<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 06h45 - 07h00 : 33<sup>ème</sup> tour de table
- 07h00 - 07h15 : 33<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 07h15 - 07h30 : 34<sup>ème</sup> tour de table
- 07h30 - 07h45 : 34<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 07h45 - 08h00 : 35<sup>ème</sup> tour de table
- 08h00 - 08h15 : 35<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 08h15 - 08h30 : 36<sup>ème</sup> tour de table
- 08h30 - 08h45 : 36<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 08h45 - 09h00 : 37<sup>ème</sup> tour de table
- 09h00 - 09h15 : 37<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 09h15 - 09h30 : 38<sup>ème</sup> tour de table
- 09h30 - 09h45 : 38<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 09h45 - 10h00 : 39<sup>ème</sup> tour de table
- 10h00 - 10h15 : 39<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 10h15 - 10h30 : 40<sup>ème</sup> tour de table
- 10h30 - 10h45 : 40<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 10h45 - 11h00 : 41<sup>ème</sup> tour de table
- 11h00 - 11h15 : 41<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 11h15 - 11h30 : 42<sup>ème</sup> tour de table
- 11h30 - 11h45 : 42<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 11h45 - 12h00 : 43<sup>ème</sup> tour de table
- 12h00 - 12h15 : 43<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 12h15 - 12h30 : 44<sup>ème</sup> tour de table
- 12h30 - 12h45 : 44<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 12h45 - 13h00 : 45<sup>ème</sup> tour de table
- 13h00 - 13h15 : 45<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 13h15 - 13h30 : 46<sup>ème</sup> tour de table
- 13h30 - 13h45 : 46<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 13h45 - 14h00 : 47<sup>ème</sup> tour de table
- 14h00 - 14h15 : 47<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 14h15 - 14h30 : 48<sup>ème</sup> tour de table
- 14h30 - 14h45 : 48<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 14h45 - 15h00 : 49<sup>ème</sup> tour de table
- 15h00 - 15h15 : 49<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 15h15 - 15h30 : 50<sup>ème</sup> tour de table
- 15h30 - 15h45 : 50<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 15h45 - 16h00 : 51<sup>ème</sup> tour de table
- 16h00 - 16h15 : 51<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 16h15 - 16h30 : 52<sup>ème</sup> tour de table
- 16h30 - 16h45 : 52<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 16h45 - 17h00 : 53<sup>ème</sup> tour de table
- 17h00 - 17h15 : 53<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 17h15 - 17h30 : 54<sup>ème</sup> tour de table
- 17h30 - 17h45 : 54<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 17h45 - 18h00 : 55<sup>ème</sup> tour de table
- 18h00 - 18h15 : 55<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 18h15 - 18h30 : 56<sup>ème</sup> tour de table
- 18h30 - 18h45 : 56<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 18h45 - 19h00 : 57<sup>ème</sup> tour de table
- 19h00 - 19h15 : 57<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 19h15 - 19h30 : 58<sup>ème</sup> tour de table
- 19h30 - 19h45 : 58<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 19h45 - 20h00 : 59<sup>ème</sup> tour de table
- 20h00 - 20h15 : 59<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 20h15 - 20h30 : 60<sup>ème</sup> tour de table
- 20h30 - 20h45 : 60<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 20h45 - 21h00 : 61<sup>ème</sup> tour de table
- 21h00 - 21h15 : 61<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 21h15 - 21h30 : 62<sup>ème</sup> tour de table
- 21h30 - 21h45 : 62<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 21h45 - 22h00 : 63<sup>ème</sup> tour de table
- 22h00 - 22h15 : 63<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 22h15 - 22h30 : 64<sup>ème</sup> tour de table
- 22h30 - 22h45 : 64<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 22h45 - 23h00 : 65<sup>ème</sup> tour de table
- 23h00 - 23h15 : 65<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 23h15 - 23h30 : 66<sup>ème</sup> tour de table
- 23h30 - 23h45 : 66<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 23h45 - 00h00 : 67<sup>ème</sup> tour de table
- 00h00 - 00h15 : 67<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 00h15 - 00h30 : 68<sup>ème</sup> tour de table
- 00h30 - 00h45 : 68<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 00h45 - 01h00 : 69<sup>ème</sup> tour de table
- 01h00 - 01h15 : 69<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 01h15 - 01h30 : 70<sup>ème</sup> tour de table
- 01h30 - 01h45 : 70<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 01h45 - 02h00 : 71<sup>ème</sup> tour de table
- 02h00 - 02h15 : 71<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 02h15 - 02h30 : 72<sup>ème</sup> tour de table
- 02h30 - 02h45 : 72<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 02h45 - 03h00 : 73<sup>ème</sup> tour de table
- 03h00 - 03h15 : 73<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 03h15 - 03h30 : 74<sup>ème</sup> tour de table
- 03h30 - 03h45 : 74<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 03h45 - 04h00 : 75<sup>ème</sup> tour de table
- 04h00 - 04h15 : 75<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 04h15 - 04h30 : 76<sup>ème</sup> tour de table
- 04h30 - 04h45 : 76<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 04h45 - 05h00 : 77<sup>ème</sup> tour de table
- 05h00 - 05h15 : 77<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 05h15 - 05h30 : 78<sup>ème</sup> tour de table
- 05h30 - 05h45 : 78<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 05h45 - 06h00 : 79<sup>ème</sup> tour de table
- 06h00 - 06h15 : 79<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 06h15 - 06h30 : 80<sup>ème</sup> tour de table
- 06h30 - 06h45 : 80<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 06h45 - 07h00 : 81<sup>ème</sup> tour de table
- 07h00 - 07h15 : 81<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 07h15 - 07h30 : 82<sup>ème</sup> tour de table
- 07h30 - 07h45 : 82<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 07h45 - 08h00 : 83<sup>ème</sup> tour de table
- 08h00 - 08h15 : 83<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 08h15 - 08h30 : 84<sup>ème</sup> tour de table
- 08h30 - 08h45 : 84<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 08h45 - 09h00 : 85<sup>ème</sup> tour de table
- 09h00 - 09h15 : 85<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 09h15 - 09h30 : 86<sup>ème</sup> tour de table
- 09h30 - 09h45 : 86<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 09h45 - 10h00 : 87<sup>ème</sup> tour de table
- 10h00 - 10h15 : 87<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 10h15 - 10h30 : 88<sup>ème</sup> tour de table
- 10h30 - 10h45 : 88<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 10h45 - 11h00 : 89<sup>ème</sup> tour de table
- 11h00 - 11h15 : 89<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 11h15 - 11h30 : 90<sup>ème</sup> tour de table
- 11h30 - 11h45 : 90<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 11h45 - 12h00 : 91<sup>ème</sup> tour de table
- 12h00 - 12h15 : 91<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 12h15 - 12h30 : 92<sup>ème</sup> tour de table
- 12h30 - 12h45 : 92<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 12h45 - 13h00 : 93<sup>ème</sup> tour de table
- 13h00 - 13h15 : 93<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 13h15 - 13h30 : 94<sup>ème</sup> tour de table
- 13h30 - 13h45 : 94<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 13h45 - 14h00 : 95<sup>ème</sup> tour de table
- 14h00 - 14h15 : 95<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 14h15 - 14h30 : 96<sup>ème</sup> tour de table
- 14h30 - 14h45 : 96<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 14h45 - 15h00 : 97<sup>ème</sup> tour de table
- 15h00 - 15h15 : 97<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 15h15 - 15h30 : 98<sup>ème</sup> tour de table
- 15h30 - 15h45 : 98<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 15h45 - 16h00 : 99<sup>ème</sup> tour de table
- 16h00 - 16h15 : 99<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales
- 16h15 - 16h30 : 100<sup>ème</sup> tour de table
- 16h30 - 16h45 : 100<sup>ème</sup> atelier : Actualités réglementaires et nationales

CHU Nantes CRATB88

ACCÉDER AU PROGRAMME ET AUX MODALITÉS D'INSCRIPTION

ANTIB EHPAD  
PROCESSEUR DE DONNÉES DES ANTIORÉFÉRENTS  
DANS LES INFECTIIONS LIÉES AU SOIN

E-LEARNING  
CRATB88

LETTRES D'ACTUALITÉS

# Outils : lettres d'actualité

## MG et pharmaciens

### LETTRES D'ACTUALITÉS & INFORMATIONS IMPORTANTES

#### Lettre d'actualité 2024 :

- N° 200/ Octobre 2024 : **Antibiothérapie et allaitement**

#### Lettres d'actualités 2023 :

- N° 199 / Novembre 2023 : **Pathologies ophtalmologiques inflammatoires aiguës bénignes en médecine générale**
- N° 198 / Avril 2023 : **Antibiothérapie et Pathologies dentaires en médecine générale.**

LA LETTRE D'ACTUALITÉS N° 200 – Octobre 2024

## ANTIBIOTHÉRAPIE ET ALLAITEMENT

Il n'est pas toujours simple de trouver l'information concernant l'utilisation de médicaments pendant l'allaitement. Bien souvent, les soignants se basent sur leurs connaissances concernant l'utilisation d'antibiotiques pendant la grossesse. La grossesse et l'allaitement sont cependant deux modèles pharmacocinétiques très différents. Une prescription médicamenteuse est à l'origine de 20 à 30 % des arrêts précoces de l'allaitement. Pourtant, **rare sont les médicaments contre-indiqués pendant l'allaitement**, et les situations sans aucune alternative médicamenteuse<sup>1</sup>. Comment sécuriser la prescription d'antibiotiques chez la femme allaitante ?

### Particularités du duo femme allaitante / enfant allaité

Les publications d'effets indésirables sévères chez des nourrissons liés à la présence d'un médicament dans le lait maternel sont très rares. La prise de médicaments pendant l'allaitement est pourtant fréquente avec en moyenne 3,3 médicaments différents pendant la durée de l'allaitement<sup>2</sup>.

Les antibiotiques apparaissent comme les médicaments les plus souvent prescrits chez la femme allaitante après les antalgiques<sup>3</sup>.

Malgré le faible nombre d'effets indésirables rapportés, de nombreuses femmes sont amenées à sevrer leur bébé à cause d'un traitement antibiotique. Parfois en cause, le résumé des caractéristiques (RCP) des médicaments est une source d'informations insuffisante en ce qui concerne l'utilisation de médicaments pendant l'allaitement car il est généralement incomplet et trop restrictif<sup>2</sup>.

Même lorsqu'elles sont rassurées par le soignant qui les accompagne, une partie des mères allaitantes (20 % dans cette étude<sup>2</sup>) choisit de stopper l'allaitement ou de ne pas prendre le traitement prescrit.

Les effets indésirables les plus fréquemment rapportés chez l'enfant allaité par une maman prenant un traitement antibiotique sont des troubles digestifs (à hauteur de 19% dans cette étude<sup>3</sup>). Dans 2/3 des cas, ils concernent l'enfant de moins d'un mois.

# Outils : autres documents

## INFECTIONS ORL LE RÔLE MODESTE DE L'ANTIBIOTHÉRAPIE DANS LA PRÉVENTION DES COMPLICATIONS



### RHINOPHARYNGITE

**COMPLICATIONS**

**OTITE MOYENNE AIGUE :** 10 % des rhinopharyngites  
**SINUSITE :** 5 à 10 % des rhinopharyngites.  
Les douleurs sinusiennes, maxillaires ou frontales sont très fréquentes dans les premiers jours d'une rhinopharyngite : ne pas poser le diagnostic de sinusite bactérienne par excès.

**ANTIBIOTHÉRAPIE**

Aucune efficacité de l'ATB, que ce soit sur la durée des symptômes ou sur la prévention des complications, même en présence de facteurs de risque.



### OTITE MOYENNE AIGUE (OMA)

**COMPLICATIONS**

**MÉNINGITE :** 0,5/100 000 OMA  
**MASTOÏDITE :** 1,2/100 000 OMA  
Il faudrait traiter plus de 4800 OMA pour éviter un cas de mastoïdite.

**ANTIBIOTHÉRAPIE**

→ Pas de différence dans le risque de survenue d'une complication :  
- ATB versus placebo  
- ATB d'emblée versus ATB différée

→ ATB indiqué en cas d'OMA :  
- chez l'enfant de moins de 2 ans  
- chez l'enfant de plus de 2 ans et l'adulte en cas de signes généraux importants (fièvre, douleurs) ou d'aggravation à 48h

NB : aux Pays Bas, l'ATB n'est systématique que chez le nourrisson < 6 mois, sans que la morbi-mortalité soit plus importante.

ATB : antibiotique

**CRATB** Hôpital Saint-Jacques (94020) 44093 NANTES CEDEX 01

DATE : .....

CACHET ET SIGNATURE MÉDECIN

NOM DU PATIENT : .....

## Ordonnance pour infection virale

LES ANTIBIOTIQUES  
ne sont efficaces que contre les bactéries

Aujourd'hui, je vous ai diagnostiqué une infection qui ne nécessite pas d'antibiotique.

MALADIES DUES À UN VIRUS	DURÉE HABITUELLE DES SYMPTÔMES	MESURES POUR SE PROTÉGER DES INFECTIONS VIRALES
<input type="checkbox"/> <b>RHINOPHARYNGITE (RHUME)</b> <i>Toujours virale</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fièvre : 2-3 jours</li> <li>Nez bouché et/ou qui coule (sécrétions blanches, jaunes ou vertes) : 7-12 jours</li> <li>Mal à la gorge : 5 jours</li> <li>Toux : 1-3 semaines</li> </ul>	   
<input type="checkbox"/> <b>COVID-19</b> <i>Toujours virale</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Signes peu spécifiques et variables : rhume, mal à la gorge, toux... : 7-10 jours</li> </ul>	
<input type="checkbox"/> <b>GRIPPE</b> <i>Toujours virale</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fièvre, courbatures : 2-4 jours</li> <li>Toux : 2-3 semaines</li> <li>Fatigue : plusieurs semaines</li> </ul>	
<input type="checkbox"/> <b>ANGINE VIRALE</b> <i>Test rapide de recherche de streptocoque négatif</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fièvre : 2-3 jours</li> <li>Mal à la gorge : 7 jours</li> </ul>	
<input type="checkbox"/> <b>BRONCHITE AIGUË</b> <i>Toujours virale</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fièvre : 2-3 jours</li> <li>Toux : 2-3 semaines</li> </ul>	
<input type="checkbox"/> <b>OTITE AIGUË</b> <i>Le plus souvent virale</i>	Fièvre, douleur : 3-4 jours	
 Si la fièvre persiste, si les symptômes s'aggravent ou si d'autres symptômes apparaissent (notamment difficultés ou gêne pour respirer), vous devez (re)consulter votre médecin		

Sources : réseaux - Affiche « Infection coronavirale : protégeons-nous les uns les autres » campagne Covid-19 Santé publique France, mai 2020

Les antibiotiques sont uniquement actifs sur les bactéries, pas sur les virus.  
En cas d'infection virale, avec ou sans antibiotique, vous ne guérez pas plus vite !

### Pour soulager vos symptômes :

- Buvez de l'eau régulièrement, même si vous ne ressentez pas la soif.
- Suivez la prescription de votre médecin ou demandez conseil à votre pharmacien.
- Ne prenez pas d'anti-inflammatoires sans avis médical.

### Conseils du médecin et/ou du pharmacien :

### En savoir plus sur les antibiotiques :

En prenant un antibiotique uniquement lorsque c'est indispensable, vous contribuez à prévenir l'apparition de bactéries résistantes aux antibiotiques.

Ce document est adapté à votre situation.  
Ne le donnez pas à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques.

Plus d'informations : <https://www.sante.fr/antibioalin>



Adaptation de l'Ordonnance de non prescription du Ministère en charge de la santé et de l'Assurance Maladie  
Fiche élaborée par un groupe de travail interrégional associant des professionnels de santé et des représentants des usagers et d'associations



# Outils à venir

- Mémo vaccination ID
- Mise à jour mémo ATB
- Mémo ATB pédiatrique



FICHE MÉMO TRAITEMENT DES INFECTIONS RESPIRATOIRES NON SÉVÈRES DE L'ENFANT	
INFECTIONS RESPIRATOIRES HAUTES	
<b>RHINOPHARYNGITE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Étiologie virale, antibiothérapie non justifiée</li><li>○ L'aspect purulent des sécrétions n'a pas valeur de surinfection bactérienne</li><li>○ Traitement symptomatique</li></ul>	<b>SINUSITE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Pas de sinusite avant aération des cavités de manière progressive avec l'âge.</li><li>Classiquement :<ul style="list-style-type: none"><li>• Ethmoïdale dès les premiers mois de vie</li><li>• Maxillaire à partir de 3 ans</li><li>• Frontale à partir de 6-8 ans</li><li>• Sphénoïdale à l'adolescence</li></ul></li><li>○ Traitement :<ul style="list-style-type: none"><li>• Traitement symptomatique si sinusite maxillaire non compliquée</li><li>• En cas de sinusite frontale ou maxillaire aiguë sévère (fièvre &gt; 39°C, jetage purulent, céphalées pulsatives)<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Amoxicilline 80-100 mg/kg/jour en 2 ou 3 prises (max 3g/jour), 10 jours</li><li>▪ Allergie à la pénicilline : Cefpodoxime 8mg/kg/j en 2 prises (max 400mg/j), 10 jours.</li><li>▪ Allergie aux bêta-lactamines : Clarithromycine 15 mg/kg en 2 prises, 5 jours (1 dose-poids deux fois par jour) ou à partir de 6 ans Pristinamycine 50-100 mg/kg/jour en 2 ou 3 prises, 10 jours</li><li>• En cas d'échec : Amoxicilline-acide clavulanique 80mg/kg/jour en 3 prises, (max 3 g/jour d'amoxicilline), 10 jours</li></ul></li></ul></li><li>○ Adresser aux urgences pour scanner et avis ORL :<ul style="list-style-type: none"><li>• Toutes les sinusites sauf ethmoïdale non compliquée et maxillaire non compliquée.</li><li>▪ Traitement antibiotique IV et hospitalisation.</li></ul></li></ul>
<b>ANGINE ÉRYTHÉMATEUSE OU ÉRYTHÉMATO-PULTACÉE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Avant 3 ans : TDR non recommandé (car <i>Streptococcus pyogenes</i> (bêta-hémolytique du groupe A) rare et complications post-streptococciques exceptionnelles à cet âge). Pas d'antibiothérapie.</li><li>○ De 3 à 15 ans : TDR streptococcique systématique<ul style="list-style-type: none"><li>• Si positif :<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Amoxicilline 50mg/kg/jour (max 2 g/jour) en 2 prises, 6 jours</li><li>▪ Allergie à la pénicilline : Cefpodoxime 8mg/kg/j en 2 prises (max 400mg/j), 5 jours</li><li>▪ Allergie aux bêta-lactamines : Clarithromycine 15 mg/kg en 2 prises, 5 jours (1 dose-poids deux fois par jour)</li></ul></li><li>• Si négatif : traitement symptomatique</li></ul></li><li>○ A partir de 15 ans : Score de Mac Isaac, prise en charge similaire à celle de l'adulte.</li></ul>	



# Formations

# Outils : e-learning

## Antibioréférent



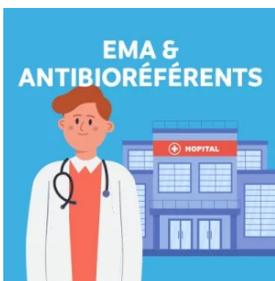
Accueil EMA Les outils Administration des ATB Disponibilité des ATB Alerte risques émergents Les projets en cours Compte-rendus de réunion Votre panier

Accédez Aux Outils

- Outils D'aide À La Prescription D'antibiotique
- Outils De Promotion Du Bon Usage Des Antibiotiques
- Outils Vaccinews EMA
- La Mise En Place D'une Évaluation Des Pratiques Professionnelles
- E-Learning**

EMA et Antibioréférents

Antibioréférents du CRATB des Pays de la Loire



Les établissements de santé ont l'obligation de désigner un référent en antibiothérapie (décret 20/09/2013).

L'instruction du 15 mai 2020 établit la création sur les territoires d'équipes multidisciplinaires en antibiothérapie (EMA). La Région des Pays de Loire est composée de 4 EMA réparties sur les 5 départements et basées dans l'établissement support : EMA 44, 49 + 53, 72, 85.

Ces EMA ont une fonction de conseil en infectiologie et d'appui/formation au bon usage des antibiotiques auprès des prescripteurs libéraux et hospitaliers de leur GHT.

Cet espace, dédié aux confrères hospitaliers ayant une fonction de référents en antibiothérapie, réunit des outils de promotion du BUA et les actualités régionales et nationales.

## E-learning

- Cas clinique n°1 : Infection de cathéter
- Cas clinique n°2 : Infection urinaire à BMR



## Cas clinique antibioréférents

Question 1

**Monsieur X, 72 ans,**

**Antécédents : lymphome sous chimiothérapie, HTA.**

**Il présente une fièvre isolée depuis 1 semaine à domicile. Il est porteur d'un PICC Line.**

**Les hémocultures réalisées en périphérie et sur voie centrale révèlent : Cocci GRAM + en amas.**

# Outils : e-learning

## MG et pharmaciens

Accueil Antibiothérapie CAT Pathologie Infectieuse Vaccination (Hors Voyage) Voyage Santé Sexuelle Hygiène EHPAD Les Outils



FORMATION ET RESSOURCES NUMÉROS UTILES INFORMATION COVID-19 CONSOMMATION ATB ET RÉSISTANCES VOTRE PANIER

### Actualités

D PUBLIC FORMATION À VENIR : JATB REF 2025 CLARI

**PROGRAMME**

**9<sup>ème</sup> JOURNÉE RÉGIONALE DES ANTIORÉFÉRENTS**

Jeudi 19 janvier 2025 à 14h - 17h - En partenariat avec le Centre de Médecine Interne (CMU) de Saint-Nazaire

- 14h00 - 14h30 : Accueil et inscription des participants
- 14h30 - 15h00 : 1<sup>er</sup> tour de conférence
- 15h00 - 15h30 : 2<sup>ème</sup> tour de conférence
- 15h30 - 16h00 : 3<sup>ème</sup> tour de conférence
- 16h00 - 16h30 : 4<sup>ème</sup> tour de conférence
- 16h30 - 17h00 : 5<sup>ème</sup> tour de conférence
- 17h00 - 17h30 : 6<sup>ème</sup> tour de conférence
- 17h30 - 18h00 : 7<sup>ème</sup> tour de conférence
- 18h00 - 18h30 : 8<sup>ème</sup> tour de conférence
- 18h30 - 19h00 : 9<sup>ème</sup> tour de conférence

CHU de Saint-Nazaire CRATB8

ACCÉDER AU PROGRAMME ET AUX MODALITÉS D'INSCRIPTION





# Outils : e-learning

## MG et pharmaciens

### E-LEARNING



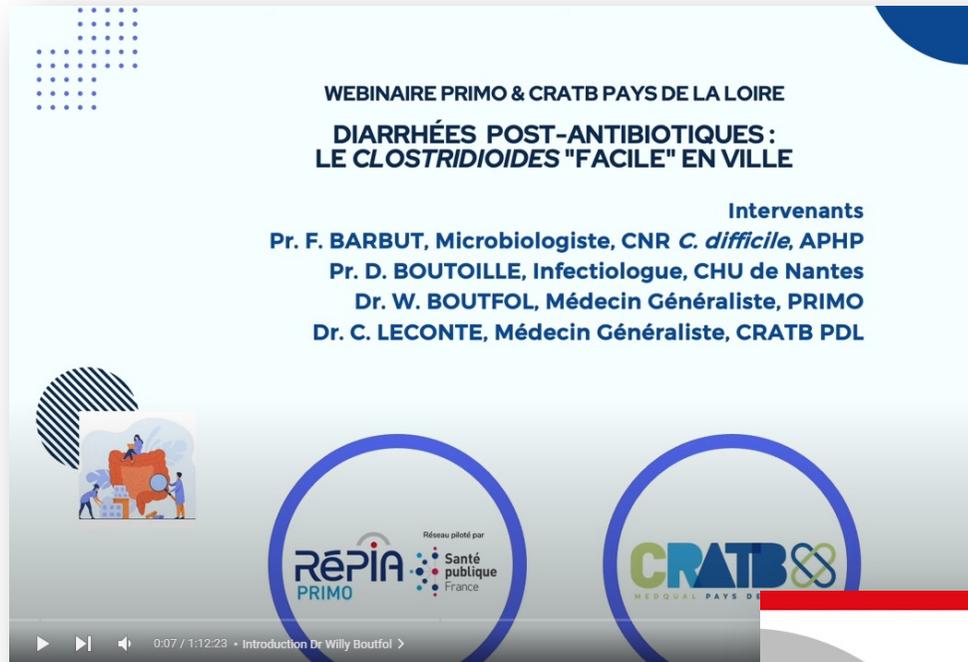
### E-LEARNING À DESTINATION DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES

- Exacerbation de BPCO
- Rattrapage vaccinal (hors COVID)

### E-LEARNING À DESTINATION DES PHARMACIENS D'OFFICINE

- **Antibiothérapie et allaitement** (octobre 2024)
- **Otites moyennes aiguës** (Juillet 2024)
- **Rougeole** (Avril 2024 - Semaine Européenne de la Vaccination)
- **Sinusites et Fluoroquinolones** (Mars 2024)

# Webinaires



**WEBINAIRE PRIMO & CRATB PAYS DE LA LOIRE**

**DIARRHÉES POST-ANTIBIOTIQUES :  
LE CLOSTRIDIODES "FACILE" EN VILLE**

**Intervenants**  
**Pr. F. BARBUT, Microbiologiste, CNR *C. difficile*, APHP**  
**Pr. D. BOUTOILLE, Infectiologue, CHU de Nantes**  
**Dr. W. BOUTFOL, Médecin Généraliste, PRIMO**  
**Dr. C. LECONTE, Médecin Généraliste, CRATB PDL**

Réseau piloté par  
**RéPIA PRIMO** Santé publique France

**CRATB** MEDICAL PAYS DE LA LOIRE

0:07 / 1:12:23 • Introduction Dr Willy Boufrol >



**Promotion de la vaccination  
en EHPAD**

**Webinaire jeudi 12 Septembre 2024**

Réseau piloté par  
**RéPIA PRIMO** Santé publique France

0:02 / 1:27:37 • Introduction Dr Elise FIAUX >

# Infectio-DPC

```
graph TD; A[Infectio-DPC] --> B[JOURNEE DES REFERENTS EN ANTIBIOTHERAPIE]; A --> C[Bon Usage Antibiotique en Consultation d'Urgence]; A --> D[Implémenter un programme de Bon Usage des Anti-infectieux]; B --- B_date[11 juin 2025]; B --- B_location[Tours]; C --- C_date[Fin septembre 2025]; C --- C_location[?]; D --- D_date[Fin novembre 2025]; D --- D_location[Paris];
```

**JOURNEE DES REFERENTS  
EN ANTIBIOTHERAPIE**

11 juin 2025  
Tours

**Bon Usage Antibiotique  
en Consultation d'Urgence**

Fin septembre 2025  
?

**Implémenter un programme  
de Bon Usage des Anti-infectieux**

Fin novembre 2025  
Paris



# Semaine du BUA

# Semaine du BUA